Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE** | | | |
|  | |  |
| **Maître d’ouvrage** | **ASNR** | | |
|  | |  |
| **Opération / Projet** | **Prestations de maintenance multi-technique : CVC, plomberie, électricité, systèmes de sécurité incendie pour le site ASNR de Fontenay – Aux – Roses (92)** | | |
|  | |  |
| **Soumissionnaire** | **……………………………….** | | |

**SOMMAIRE**

Préambule 3

RUBRIQUE 1 : Qualité de l’equipe proposée pour l’execution dES PRESTATIONS (10 Points) 4

Rubrique 2 : DIMENSIONNEMENT des moyens humains POUR La realisation DES PRESTATIONS (10 points) 6

Rubrique 3 : méthodologie pour l’execution des prestations (10 POINTS) 7

Rubrique 4 : DEMARCHE environnementale DANS LE CADRE DE L’EXECUtION DU CONTRAT (10 points) 9

# Préambule

Le présent cadre de mémoire technique **doit être rempli obligatoirement par les soumissionnaires**. Il est rappelé que **les critères « valeur technique » et « Développement Durable » seront appréciés uniquement à travers ce mémoire technique.**

Les soumissionnaires doivent impérativement respecter la structure du présent cadre de mémoire technique.

Le mémoire technique et organisationnel devra impérativement être rédigé spécifiquement pour répondre à cette consultation et ainsi être présenté en respectant scrupuleusement l’ordre et le contenu tel que listé dans les articles ci-après.

Toutes les rubriques doivent être renseignées, la non-réponse à une rubrique **entraînant une note de 0** pour cette rubrique.

Cette réponse engage le soumissionnaire, il sera joint en annexe au contrat et pourra donc lui être opposé en cas d’attribution du marché.

Le barème de notation et la pondération figurent aux article 5.3 et 5.4 du règlement de la consultation.

# RUBRIQUE 1 : Qualité de l’equipe proposée pour l’execution dES PRESTATIONS (10 Points)

Cette rubrique comporte toutes les informations utiles à l’appréciation de l’offre concernant la qualité de l’équipe proposée pour l’exécution des prestations de l’accord-cadre.

Pour l’appréciation de la qualité de l’équipe proposée, le soumissionnaire complète le tableau figurant ci-dessous (1) en indiquant l’équipe proposée et le nombre d’intervenants pour chaque compétence demandée ainsi que les diplômes, qualifications et expériences de ces personnes. Le CV nominatif de chaque intervenant proposé **doit impérativement** **être joint en annexe au dossier**.

Par cette proposition et composition d’équipe, le soumissionnaire doit:

* montrer qu’il fait intervenir des moyens humains aptes à maintenir les installations du site et ainsi sa capacité à satisfaire son obligation de résultat,
* montrer qu’il répond aux besoins de maintenance de l’ensemble des installations techniques de l’autorité , CVC, électricité, plomberie, automates, fluides spéciaux, GTC / GTB et SSI notamment par la compétence des moyens humains qu'il propose pour chaque métier,
* montrer les moyens humains prévus pour maintenir les laboratoires de niveau de confinement et des installations de disponibilité catégorie "TIER III", ainsi que les installations courantes,
* sa capacité à utiliser et enrichir la GMAO,
* préciser qui réalisera les études de consommations d'énergies/ et les propositions de travaux demandées au CCTP (ex : économie d’énergie et modernisation de la GTC),
* préciser si le Technicien Qualifié en Radioprotection (TQRP) et la Personne Compétente en Radioprotection (PCR) sont dans son personnel ou si ces compétences sont sous traitées,
* préciser les personnes compétentes pour intervenir sur les matériaux contenant de l'amiante (attestation sous-section 4).
* Préciser les personnes compétentes pour intervenir sur des corps d’état annexes (maçon, peintre, métreur, technicien méthode, etc.…)

(1)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Affecté sur site** | **Nombre** | **Diplôme / Qualification / Expérience / interne ou sous-traitant / Rôle** |
| Resp. de site (ingé) |  | … |
| Responsable administratif et financier (RAF) |  | … |
| Chef d’équipe intervenant |  | … |
| Responsable méthode, suivi des sous-traitants et GMAO |  | … |
| Ingénieur efficacité énergie |  | …  … |
| Spécialiste chauffage et climatisation et ventilation CVC |  | … |
| Frigoriste |  | … |
| Automaticien, comptage |  | … |
| Spécialiste électricité |  | … |
| Technicien Electricité |  |  |
| Plombier, soudeur |  | … |
| Tec. chargé des systèmes de sécurité incendie |  | … |
| TQRP |  | … |
| PCR |  | … |

*Tableau à ajuster en fonction de l’équipe proposée sur site (1)*

# Rubrique 2 : DIMENSIONNEMENT des moyens humains POUR La realisation DES PRESTATIONS (10 points)

Le soumissionnaire doit indiquer dans cette rubrique le planning hebdomadaire de présence (heure par heure du lundi au vendredi, métier par métier) (4 points), le nombre de personnes effectives sur le site de FAR de l’autorité et les volumes annuels associés (par métier, par fonction) (6 points).

Il répond à minima et point par point aux demandes de présence sur site indiquées dans le CCTP. Il indique le temps qu'il prévoit pour les équipes présentes sur site en journée, annuellement et en astreinte. Il montre qu'il prévoit le temps nécessaire pour accompagner les organismes de contrôles périodiques et ses sous-traitants.

|  |
| --- |
| *Cadre à compléter par le soumissionnaire (3 pages maximum)*   * Planning hebdomadaire de présence sur site (4 points) : * Nombre de personnes effectives sur site en journée et en astreinte et volumes horaires associés par métier, fonction, annuellement (6 points) : |

# Rubrique 3 : méthodologie pour l’execution des prestations (10 POINTS)

Dans cette rubrique, le soumissionnaire explicite la méthodologie déployée pour :

1. **Réaliser les prestations de maintenance (préventive et corrective) prévues dans la partie forfaitaire de l’accord-cadre, notamment : (6 pts)**

- Maintenances SSI, Source de Remplacement du TIER III (Groupe Électrogène), automatisme GTC / GTB , centrale de détection de gaz, centrale de détection anoxie, chaudières, onduleurs, analyse des eaux, aéroéjecteurs, évapo-concentrateur, Ventitest, centrale VESDA, extinction automatique à gaz, ect... et indique les éventuels contrats de sous-traitance qu’il mettra en place . Il précise leurs valeurs en € pour chacun. Il indique le nombre d’interventions par an prévues dans ces contrats sous-traités, les durées et les prestations prévues.

- Process prévus pour enregistrer, traiter, archiver les actions et les feuilles d'intervention (en pdf), rendre compte, programmer un calendrier, le mettre à jour en fonction de l'avancement, écrire, faire valider et mettre à jour des gammes de maintenance, donner un retour d'information, dresser des tableaux de bord, proposer des améliorations.

Il fournira les exemples suivants en annexe : Une gamme CTA (filtres, EC et EG), une gamme chaudière gaz, une gamme VRV, une gamme groupe froid, une gamme vérification des débits d'air sur un réseau aéraulique de laboratoires, une gamme vérification des températures des radiateurs sur un bâtiment.

1. **Réaliser les prestations de maintenance prévues dans la partie à bon de commande de l’accord-cadre : (4 pts)**

- Main d’œuvre supplémentaire en vue de réaliser les maintenances corrective, curative, améliorative, dépannages, les interventions en heure non ouvrable; prendre en compte les demandes d’intervention (GMAO, mails, téléphone), les enregistrer, les prioriser (installation de confinement, "TIER III", et les installations courantes) et répondre aux délais d’intervention demandés au CCTP et réaliser les rapports demandés.

|  |
| --- |
| *Cadre à compléter par le soumissionnaire (6 pages maximum)*  1:/ **Méthodologie pour réaliser les prestations de maintenance prévues dans la partie forfaitaire de l’accord-cadre:**  2:/ **Méthodologie pour réaliser les prestations de maintenance prévues dans la partie à bon de commande de l’accord-cadre:** |

# Rubrique 4 : DEMARCHE environnementale DANS LE CADRE DE L’EXECUtION DU CONTRAT (10 points)

Dans cette rubrique, le soumissionnaire montre comment il compte maitriser les consommations d’énergies, quels réglages il prévoit de réaliser,sa capacité et méthode d'analyse des consommations. Il décrit également sa méthode de proposition de travaux pour les économies d'énergie. (5 points)

Il précise comment il prend en charge des déchets résultant de l’exécution des prestations dans les filières adaptées. (5 points)

|  |
| --- |
| *Cadre à compléter par le soumissionnaire (3 pages maximum)* |